



Licences Saison 2018-2019

Afin de nous permettre de traiter votre demande de licence, nous vous invitons à nous retourner au plus tôt :

- **le dossier de licence FFBB**, complété et signé : demande de licence /certificat médical et/ou questionnaire sportif / adhésion à l'une des options d'assurance proposées (ou attestation de responsabilité civile couvrant l'activité sportive si choix d'une assurance privée)

Voir les précisions sur notre site concernant le certificat médical et le questionnaire sportif

- **la charte de l'ASM Basket**, signée par le licencié ou son représentant légal

- **la fiche de renseignements et d'autorisations (jeunes)**, signée par le représentant légal du joueur

- **une photographie d'identité** à envoyer par mail (photojoueur@asmartignasbasket.fr) avec en objet : nom/prénom/catégorie (ou année de naissance)

• la cotisation annuelle :		sans assur.	Ass. A	Ass.B
Année de naissance	2013-2012 (U7)	95€	97,98	103,63
	2011-2010 (U9)	100€	102,98	108,63
	2009-2008 (U11)	100€	102,98	108,63
	2007-2006 (U13)	110€	112,98	118,63
	2005-2004 (U15)	110€	112,98	118,63
	2003-2002 (U17)	120€	122,98	128,63
	2001-1999 (U20)	130€	132,98	138,63
	(Seniors)	130€	132,98	138,63
	avant 1999 (Challenge)	125€	127,98	133,63
	(Détente)	100€	102,98	108,63

Réduction famille : 10€ à partir de la deuxième licence

Règlements acceptés : chèque bancaire, espèces, coupons sport, chèques-vacances

Attestation/facture disponible sur simple demande à adresser par mail à tresorier@asmartignasbasket.fr

Encaissements fractionnés possibles (jusqu'à décembre), nous contacter

Mutations : des droits supplémentaires à destination de la FFBB sont à prévoir (U15 et au-delà), nous contacter

Indépendamment du règlement de la cotisation, vous pouvez aussi **faire un don du montant de votre choix à l'ASM Basket**. L'association étant reconnue d'utilité publique, vous bénéficierez d'une réduction d'impôts égale à 66% de votre don (60% pour une entreprise). Exemple, pour un don de 50€ la réduction d'impôt est de 33€, 17€ restant finalement à votre charge.

Contacts

<http://www.asmartignasbasket.fr>

AS MARTIGNAS BASKET
14 avenue de Verdun
33127 MARTIGNAS

contact@asmartignasbasket.fr

Président
M. Christophe MACAUD
7 allée de Jurançon
33127 MARTIGNAS
07.86.21.04.03

Secrétaire
M. Michel MARTIN
21 bis, avenue de Verdun
33127 MARTIGNAS
06.10.47.88.16



Nom :

Prénom :

Année de naissance ou catégorie :

Charte d'adhésion à l'AS MartignasBasket

Article 1

Approuver le règlement intérieur de l'AS Martignas Basket

Article 2

Tenir un langage correct en toutes circonstances, exempt de propos sexistes, racistes ou haineux.

Article 3

Respecter les décisions des officiels et des entraîneurs.

Article 4

Faire acte de solidarité envers son équipe en fournissant les efforts nécessaires et en soutenant ses coéquipiers

Article 5

Encourager les équipes du club sur les matchs dont je suis spectateur.

Article 6

A partir de U13 : participer activement au bon déroulement de la saison sportive en s'impliquant dans la gestion des matchs : arbitrage, table de marque, et responsable de salle pour les adultes.

3 participations demandées sur l'ensemble de la saison (journées différentes, un match minimum) en s'inscrivant sur le tableau des rencontres

Article 7

S'impliquer dans la bonne marche du club en répondant à ses sollicitations et en participant ou assistant autant que possible, aux manifestations qu'il organise

J'ai pris connaissance de la charte et du règlement intérieur, et je m'engage à les respecter

Date et Signature du joueur ou de son représentant légal

Renseignements personnels et autorisations

Nom / prénom du licencié : Date de naissance
.....

Adresse postale et mail :
.....
.....

N° de téléphone des parents :.....

Personne(s) à joindre en l'absence des parents

1..... Téléphone :
2..... Téléphone :
3..... Téléphone :

Groupe sanguin :.....

Renseignements complémentaires pouvant faire l'objet d'une attention particulière :

.....
.....
.....
.....

NB au-delà de l'usage qui pourrait en être fait en cas d'urgence, ces données n'ont pas vocation à être stockées ou diffusées

Autorisations

Je soussigné(e), père*, mère*, tuteur légal* du licencié, autorise :

* mon enfant à être véhiculé par un éducateur ou un parent, pour tout déplacement effectué dans le cadre d'activités sportives ou extra sportives organisées par la section OUI NON

* l'ASM Basket à diffuser des photographies sur lesquelles figure mon enfant, en vue de publication sur le site Internet de l'association, dans le Martignas Mag ou la presse locale OUI NON

Date et Signature



REGLEMENT INTERIEUR

Engagements du CLUB

- L'AS Martignas Basket est en charge de mettre à la disposition des licenciés un encadrement adapté, et un matériel collectif nécessaire à l'apprentissage du basket.
- L'AS Martignas Basket ne dissocie pas l'apprentissage technique de l'acquisition des valeurs du basket, en particulier la solidarité, le respect de l'adversaire, des officiels et du public.
- L'AS Martignas Basket s'engage à mettre en place un « correspondant d'équipe » (parent ou joueur) pour assurer la liaison et la communication entre entraîneur, coach, Comité Directeur, parents et joueurs.
- L'AS Martignas Basket est responsable du licencié durant la totalité du créneau de l'entraînement ou du match.
- L'AS Martignas Basket assure la gestion des plannings et signale tout changement d'horaire, d'entraînement ou de match par les moyens appropriés : affichage, mail, site.
- En cas de litige le Comité Directeur est seul habilité à prendre des décisions nécessaires au bon fonctionnement du club ; le cas échéant il peut faire appel à l'organisme de tutelle de la section dont il relaiera les choix.

Engagements du licencié

1. **Acquitter dès l'adhésion le montant de la cotisation** (échelonnement possible). A noter qu'en cas de rupture de l'engagement du joueur en cours d'année, aucun remboursement de cotisation ne pourra être effectué.
2. **Etre assidu** aux entraînements et ponctuel aux rendez-vous des matchs.
3. **Prévenir** impérativement et au plus tôt l'entraîneur en cas d'absence, de retard et lors du départ de la salle.
4. **Veiller au respect du matériel** et des locaux mis à disposition, notamment les vestiaires ; signaler toute anomalie auprès de l'entraîneur ou des dirigeants.
5. **Disposer d'une tenue de sport adaptée** ; en particulier une paire de baskets propres réservée à la pratique en salle.
6. **Respecter son club et son entraîneur**, en répondant à leurs demandes ou besoins
7. **Respecter ses partenaires**, sur et en dehors du terrain
8. **Respecter adversaires, public et officiels** pendant et après les rencontres
9. A partir de la catégorie U13 : **participer à l'arbitrage et la gestion des matchs** des autres équipes évoluant à domicile ; pour cela assister aux sessions d'initiation à la table de marque et à l'arbitrage
10. **Assumer le règlement des pénalités financières** liées à son comportement individuel (exemple : fautes techniques répétées)
11. **S'interdire l'usage de substances dopantes**, d'alcool, de drogue ou de tout produit illicite pour la pratique de l'activité sportive (sous peine de sanctions disciplinaires).



Engagements des parents

1. S'assurer de la présence d'un encadrant lorsque le licencié vient s'entraîner ou participer à un match.
2. Récupérer le joueur au plus tard à la fin de l'entraînement ou du match.
3. Respecter les horaires d'entraînements et de convocations lors des matchs.
4. Participer à l'accompagnement des joueurs lors des déplacements de matchs à l'extérieur.
5. Respecter et accepter les choix et décisions de l'entraîneur ou du coach, seule personne habilitée à diriger l'équipe.
6. Apprendre à son enfant à être humble dans la victoire et digne dans la défaite. Jouer avec plaisir mais également avec sérieux.
7. Apprendre à son enfant à saluer l'adversaire après le match.
8. Etre supporter : avoir une attitude d'encouragement positif, sans critique à l'égard de l'arbitrage, de l'entraîneur et des joueurs, y compris les adversaires.
9. Participer à la vie associative du club afin de développer un esprit CLUB : table de marque, tenue de la buvette lors des matchs, manifestations et soirées,...

La signature de la charte par le joueur ou son représentant légal fait partie intégrante du processus d'adhésion et vaut acceptation du règlement intérieur de l'AS Martignas Basket